

Le Premier président de la Cour suprême : Mahamadou Mansour MBAYE

Le nouveau Premier président de la Cour suprême a fait ses études primaires et secondaires à Ziguinchor où il a obtenu son Bac avant d'intégrer la faculté de droit de l'Université Cheikh Anta DIOP de DAKAR où il a décroché en 1984 sa Maîtrise en droit public, option administration publique.

Un an après il est admis à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, section judiciaire, où il obtient deux ans plus tard son Brevet en 1987. Issu de la promotion 1987 baptisée du nom de l'ancien ministre Momar Talla CISSE, il commence alors une longue carrière dans la justice et au sein de l'Administration centrale.

Il a enchaîné les postes judiciaires en étant successivement juge d'instruction au Tribunal de Saint-Louis de 1987 à 1992 et, en août 1992, Président du Tribunal départemental de Vélingara, janvier 1996 Procureur de la République près le Tribunal de Fatick et novembre 1997 juge au Tribunal Régional Hors Classe de Dakar, avant de connaître des expériences administratives.

C'est ainsi qu'après avoir été, en novembre 1999, chargé de mission auprès du Médiateur de la République et il occupe en mars 2007 les fonctions de directeur adjoint des services judiciaires du Ministère de la Justice.

Revenu dans les cours et tribunaux en novembre 2008 pour être Président de chambre à la Cour d'Appel de Saint-Louis, c'est en mars 2013 qu'il intègre pour la première fois la Cour suprême, plus haute juridiction du pays, en qualité de conseiller à la chambre administrative, à la chambre sociale et à la chambre civile et commerciale.

Après un bref retour au Ministère de la Justice, comme Directeur des services judiciaires en février 2018, il revint dans la plus prestigieuse des institutions judiciaires pour occuper les fonctions de Procureur Général près la Cour suprême à partir de 2020.

Le Conseil supérieur de la Magistrature, réuni le vendredi 9 août 2024 au Palais de la République, l'a porté à la plus haute fonction judiciaire en le nommant Premier président de la Cour suprême.